

Communiqué de presse

16 mars 2021

Le conseil d'administration de Paris 2024 réhausse l'ambition environnementale des Jeux de Paris 2024 pour organiser le premier évènement sportif mondial à contribution positive pour le climat

A cinq mois du coup d'envoi des Jeux de Tokyo, Paris 2024 a réuni ce mardi 16 mars les membres de son conseil d'administration pour valider la stratégie climat des Jeux de Paris 2024.

Pour contribuer activement à la lutte contre le réchauffement climatique, Paris 2024 ne se contentera pas de réduire de moitié son bilan carbone par rapport aux éditions précédentes, puis de compenser l'intégralité des émissions de CO2 liées à l'évènement ; le comité d'organisation et ses parties prenantes s'engagent également à soutenir l'émergence et le développement sur le territoire national de projets qui ont un impact positif pour le climat.

Paris 2024 devient ainsi le premier grand évènement sportif à compenser plus d'émissions de CO2 qu'il n'en émet, avec de premiers projets engagés dès cette année.

Les premiers Jeux à contribution positive pour le climat

Le conseil d'administration a validé la « stratégie climat », au terme de laquelle Paris 2024 s'engage à organiser les premiers Jeux à contribution positive pour le Climat, sur la base de 3 piliers : **réduction, soutien massif à des projets positifs pour le climat, et la mobilisation pour démultiplier l'impact de son action.**

- REDUCTION :

L'objectif prioritaire de Paris 2024 est d'éviter et de réduire au maximum les émissions de gaz à effets de serre liés à l'évènement ; grâce à un concept sobre, reposant sur 95% d'infrastructures existantes ou temporaires, et au développement de solutions bas carbone pour l'ensemble des activités : électricité renouvelable pour tous les sites, desserte en transport en commun pour 100% des sites, plan de restauration durable, plan numérique responsable, équipements temporaires réalisés en matériaux bas carbone, déploiement de l'économie circulaire... **Au total, Paris 2024 vise la réduction de moitié des émissions liées à l'évènement, par rapport aux éditions précédentes.**

- SOUTIEN MASSIF A DES PROJETS POSITIFS POUR LE CLIMAT :

Paris 2024 s'engage à compenser l'intégralité des émissions qui ne pourront être évitées, en retenant le périmètre le plus large (incluant le transport international des spectateurs), et en soutenant des projets



d'évitement ou de captation de CO₂, répartis sur les 5 continents, qui répondent aux meilleurs standards internationaux de certification. Il s'agit par exemple de projets de restauration et de conservation de forêts et des océans, qui sont de puissants capteurs de CO₂ ; ou encore des projets qui évitent des impacts (par exemple en fournissant des foyers améliorés à des populations encore dépendantes d'outils de cuisson rudimentaires). Ces premiers projets seront lancés dès cette année.

Le conseil d'administration a sécurisé la neutralité carbone des Jeux dès 2021, et s'engage désormais à pousser l'engagement en faveur du climat un cran plus loin. Ainsi, Paris 2024 compensera plus d'émissions qu'il n'en émet, en soutenant des projets additionnels sur le territoire national. Nombreux à l'international, de tels projets sont encore rares en France. Par son implication, Paris 2024 souhaite contribuer à développer et à structurer ces projets locaux très concrets qui sont indispensables à la lutte contre le réchauffement climatique, et apportent des bénéfices pour la biodiversité et pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Pour relever ce défi, Paris 2024 va mobiliser l'ensemble de ses parties prenantes pour faire émerger collectivement ces projets. Les premiers ateliers de co-construction auront lieu dès cette semaine.

- **MOBILISATION**

Cette volonté s'inscrit dans le cadre d'une stratégie d'héritage visant à faire des Jeux une plateforme d'accélération de la transformation écologique, en mobilisant le plus grand nombre autour d'un changement de pratiques, et en partageant des outils pour aider tous les acteurs à réduire leurs émissions de CO₂ :

- Paris 2024 lance le « Coach Climat » , une application conçue par Paris 2024 pour aider ses collaborateurs à réduire leur impact climat personnel et professionnel.
- Paris 2024 engage ses partenaires commerciaux et fournisseurs à appliquer des critères de durabilité et de neutralité carbone pour 100% des achats des Jeux, dans le cadre de sa Stratégie responsable des achats.
- D'ici 2022, Paris 2024 va créer et mettre à disposition des acteurs du mouvement sportif un « calculateur » carbone spécifique pour les événements sportifs.

Paris 2024 s'engage également aux côtés des Nations Unies dans le cadre de l'initiative « Sports for Climate Action », et aux côtés du CIO pour sensibiliser le mouvement sportif international. Signataire de la Charte des 15 engagements écoresponsables du Ministère des Sports et de WWF, Paris 2024 se mobilise également pour les acteurs du sport en France.

Des Jeux inclusifs et accessibles à tous

En organisant les Jeux Paralympiques d'été pour la première fois dans notre pays, Paris 2024 a une occasion unique de contribuer à améliorer l'accessibilité des territoires hôtes aux personnes ayant des besoins spécifiques, et d'impulser un réflexe « accessibilité » pour l'organisation de futurs événements.

C'est l'objectif de la stratégie Accessibilité universelle de Paris 2024, validée par son conseil d'administration. Fruit d'un travail de co-construction avec les parties prenantes et les associations, la stratégie vise à organiser des Jeux Olympiques et Paralympiques exemplaires en matière d'accessibilité universelle, bien au-delà des exigences réglementaires. Des Jeux qui offrent une expérience d'égale qualité à tous ses participants (para athlètes, spectateurs, bénévoles, journalistes...), qu'ils aient ou non des



besoins spécifiques. Depuis l'information en ligne jusqu'à l'accès aux sites de compétitions et de célébration, Paris 2024, mettra tout en œuvre pour garantir à tous une expérience totale et confortable, en étroite collaboration avec ses partenaires de livraison.

Paris 2024 mobilise également l'ensemble de ses parties prenantes pour que les Jeux puissent laisser un héritage en matière d'accessibilité sur les territoires hôtes, à travers l'amélioration ou la création de nouveaux équipements et services accessibles à tous, ainsi qu'à travers un programme de formation complet pour accueillir au mieux tous les publics.

Emblématique de cette volonté, le Village des athlètes, construit en Seine-Saint-Denis par la SOLIDEO, sera aménagé pour accueillir les para athlètes dans les meilleures conditions d'accessibilité pendant la période des Jeux Paralympiques. Puis il deviendra un nouveau quartier de vie 100% accessible, dont les caractéristiques d'accessibilité dépassent les exigences définies dans la réglementation en vigueur.

Contribuer à notre niveau à la relance économique

Le conseil d'administration a également renouvelé sa convention avec l'association les Canaux, afin de poursuivre et de sécuriser les dispositifs d'accompagnement des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans l'accès aux marchés des Jeux.

Dans le contexte de crise actuel, les Jeux de Paris 2024 veulent être un horizon positif pour les acteurs économiques, et notamment pour les TPE/PME et structures de l'ESS. Sur 500 marchés déjà notifiés, 133 prestations ont été confiées à des ESS. Elles représentent 60% des entreprises ayant répondu aux marchés de Pulse, le nouveau siège de Paris 2024. Et ce n'est que le début, puisque plus de 90% des marchés des Jeux restent encore à passer, et que de nombreux marchés seront lancés en 2021, en lien avec la SOLIDEO (restauration, nettoyage et gestion des déchets du Village, etc).

Deux nominations et des remerciements

Le conseil d'administration a également procédé à deux nominations.

Afin de prendre acte du retrait de la présidente actuelle pour raison personnelle, la présidence du comité d'audit a été confiée à Jacques LAMBERT, qui en était déjà membre. Préfet de Savoie pendant les Jeux d'Albertville de 1992, M.LAMBERT a également dirigé la Fédération française de football de 2005 à 2010.

M. Ryadh SALLEM a été nommé membre du conseil d'administration de Paris 2024, en tant que personnalité qualifiée issue de la société civile. Ambassadeur de Paris 2024, athlète paralympique de haut niveau (natation, basket fauteuil et rugby-fauteuil), entrepreneur de l'ESS, il est engagé dans de nombreux organismes sportifs et solidaires luttant contre toutes les formes de discriminations, dont le handicap

Enfin, Tony Estanguet a tenu à remercier Denis MASSEGLIA, qui participait à son dernier conseil d'administration en tant que président du CNOSF, pour son engagement dans l'aventure de Paris 2024 depuis la candidature. Les membres du conseil d'administration ont salué le parcours M. MASSEGLIA et son soutien constant au mouvement sportif et à ses acteurs.



Niclas Svenningsen, Manager for Global Climate Action, UNFCCC : « Grâce à sa nouvelle Stratégie Climat, Paris 2024 envoie un signal fort au monde sur l'importance d'une action climatique ambitieuse et inclusive. C'est un signal de leadership que la ville, où l'Accord de Paris sur les changements climatiques a été adopté en 2015, accueille également les premiers Jeux Olympiques positifs pour le climat. Si nous voulons atteindre les objectifs de l'accord de Paris et éviter le pire impact du changement climatique, il ne nous reste que dix ans pour réduire les émissions mondiales de 50 %. Aujourd'hui, le Conseil d'Administration de Paris 2024 a montré que l'esprit de 2015 est toujours vivant et bien portant : nous devons, nous pouvons, et nous réussirons dans la lutte contre le changement climatique. Nous saluons cette annonce et félicitons Paris 2024 ! »

Contacts presse Paris 2024

Mélodie MARTIN – +33 6 79 23 84 12 – mmartin@paris2024.org

Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – cproust@paris2024.org

Anne-Solène ROUDEL – +33 6 73 07 87 61 – asroudel@paris2024.org

Alexandre VILLEGER – +33 7 50 97 37 32 – avilleger@paris2024.org

Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 350 paralympiques, provenant respectivement de 206 et 182 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

Accéder aux contenus Paris 2024

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024 - Mot de passe : mediaaccess

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels

